

JUBILAIRES 2014

*Toutes les photos
de la cérémonie*

NOTRE DOSSIER

*Les permis
d'urbanisme*

**MAISON DE
JEUNES**

*Le point de
rencontre*

**SPÉCIAL « SENNE
ET CARRIÈRES »**

*Toute la saison du
Centre culturel*



Rebecq à la Une

janvier 2015 n° 42



Le mot du Député-Bourgmestre

La fin d'année 2014 a vu le décès notamment de deux hommes qui ont marqué la vie rebecquoise : l'ancien Bourgmestre André Fagnard, et l'Abbé Jules Arnould. Lorsque j'ai été élu en 2006, pour mon premier mandat de Bourgmestre, je me souviens que, l'un comme l'autre, à quelques jours d'intervalle, m'ont convoqué dans leurs bureaux respectifs pour me donner leurs consignes et diverses informations... Une sorte de transmission entre les générations, qui nous rappelle que la vie n'est qu'un passage, et qu'il est important, dans chacun des gestes que nous posons, de songer à celles et ceux qui nous suivront. En politique, j'essaie d'appliquer l'adage : « agir comme si on devait partir demain, réfléchir comme si on restait pour l'éternité ». Dans une société toujours plus égocentrique où la tendance est au repli sur soi, il me paraît en effet primordial de penser au monde que nous construisons, ensemble.

Depuis la création du journal communal Rebecq à la Une, en 2007, nous avons ouvert nos pages au Centre culturel, afin qu'il puisse vous présenter dans chaque numéro ses activités. Traditionnellement, le journal de janvier vous propose l'ensemble de la saison du Centre culturel, et 2015 s'annonce riche en spectacles et animations de qualité. Vous retrouverez également le ciné-junior, ou les thés dansants, qui rencontrent un succès toujours renouvelé.

Au nom du Conseil et du Collège communal, je vous réitère nos souhaits pour cette année nouvelle. Que 2015 vous apporte tout ce dont vous rêvez, la force d'affronter les difficultés de la vie et la joie de profiter de chaque instant auprès de celles et ceux que vous aimez.

Dimitri Legasse

Décès de M. André Fagnard

M. André Fagnard est décédé le vendredi 5 décembre.

Né en 1918 à Rebecq, il a été tour à tour Secrétaire communal (durant trente-cinq ans), Echevin durant six ans puis Bourgmestre de 1989 à 1994. L'histoire se

souviendra également de son parcours d'artiste : émissions de radio, création de revues et d'opérettes, chansons...

L'Administration communale et les mandataires politiques présentent leurs sincères condoléances à la famille.



Compte-rendu du Conseil communal du 24 septembre

Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2013, sur le compte 2013 et sur le budget 2015 de la **Fabrique d'église St Martin**.

Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil émet un avis favorable sur le budget 2015 de la **Fabrique de l'église St Pierre et St Martin**.

A l'unanimité, le Conseil approuve la délibération du 27 août 2014 du Conseil de l'action sociale adoptant le règlement d'ordre intérieur relatif à la **garde des valeurs** déposées par

les personnes admises dans un établissement du Centre.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de coopération entre la Commune de Rebecq et l'Intercommunale SEDIFIN relative à l'organisation d'un **achat groupé dans le cadre des assurances**.

A l'unanimité, le Conseil adopte un nouveau **règlement de circulation routière coordonné**, qui compile l'ensemble des mesures en vigueur sur le territoire communal.

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de convention de coopération publique entre la Commune de Rebecq et la Régie foncière provinciale pour la **réaffectation du site de l'ancienne Maison communale**.

Le Conseil prend connaissance du rapport d'activités 2013 de la **bibliothèque communale**.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

marquages routiers Route Industrielle (9.917,36 € HTVA)

réalisation d'une zone d'immersion temporaire sur le Ri d'lesbecq (233.375,10 € HTVA)

acquisition de sel pour les opérations de déneigement (66.115,70 € HTVA)

Par 10 OUI et 7 NON, le Conseil adopte la taxe additionnelle communale à la **taxe régionale sur les mâts et pylônes** ou antennes affectés à une opération mobile de télécommunications.

Compte-rendu du Conseil communal du 22 octobre

Par 18 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'IMIO.

A l'unanimité, le Conseil approuve le nouveau règlement d'ordre intérieur et le nouveau projet pédagogique des accueils extrascolaires de l'entité de Rebecq.

A l'unanimité, le Conseil décide de désaffecter les soldes d'emprunt d'un montant de 100.110,95 € et de réaffecter le total de cette somme, au Fonds de réserve du budget extraordinaire.

Par 10 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve la modification budgétaire communale, service ordinaire n°2 de 2014 et service extraordinaire n°3 de 2014.

A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :

construction d'un ossuaire dans le cimetière de Bierghes (4.049,58 € HTVA)

acquisition d'un souffleur adaptable sur tracteur (4.132,23 € HTVA)

acquisition de matériel de

signalisation de chantier (1.239,67 € HTVA)

services postaux via la Centrale de Marchés de la Province du Hainaut (100.000 € pour 3 années)

Par 11 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la déclaration coût-vérité budget 2015 au taux de couverture prévisionnel de **104,76 %** pour des recettes prévisionnelles de **520.270,00 €** et des dépenses prévisionnelles de **496.616,15 €**.

Par 10 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil adopte

la taxe communale directe sur l'enlèvement et le traitement des immondices.

Par 11 OUI et 8 NON, le Conseil adopte la taxe sur la force motrice.

Par 11 OUI et 8 NON, le Conseil adopte la taxe sur l'entretien des égouts.

A l'unanimité, le Conseil désigne Valérie Deman en qualité de Conseillère en Environnement, contractuelle à partir du 1er novembre 2014.

La Régie technique travaille pour vous



- Création de clefs pour permettre l'évacuation de l'eau des voiries en cas de verglas.



- Travaux de nettoyage du petit moulin et de ses abords.

Travaux réalisés...

Suite à l'obtention d'un subside provincial d'un montant de 24.000€, toute la signalisation des rues suivantes a été refaite : route de Quenast, route Industrielle, chemin de Braine et chemin Millecamps. Les panneaux encore en bon état ont été récupérés par les services techniques et seront réutilisés.

Travaux futurs...

- Route Industrielle : une partie de la voie carrossable de la route Industrielle sera réfectionnée. Ces travaux seront réalisés à la sortie de l'hiver.
- Place de Bierghes : les travaux de réfection d'asphaltage de la place de Bierghes débuteront au printemps.
- Rue Basse : les travaux de réfection de l'asphaltage et de pose de gabions débuteront également à la sortie de l'hiver.
- L'étude de la réfection de la Grand-Place de Quenast est en cours et les travaux devraient être réalisés durant l'année 2016.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

La Commune de Rebecq a passé un marché avec une entreprise extérieure dans le cadre du placement des illuminations de fin d'année (guirlandes,...).

Les ouvriers communaux ont quant à eux placé les sapins de Noël (Grand-Place de Rebecq, Place de Bierghes, Moulin, Vélodrome...).

En vue de réduire les consommations d'électricité, la période d'illumination a été réduite cette année au strict minimum.

En plus, des sapins ont été distribués dans les commerces afin de permettre aux commerçants de nous aider à créer une ambiance de fête dans nos rues.



- Divers travaux d'élagage. Ici, le parc communal.
- Illuminations de fin d'année.



- Travaux de curage de fossés.



- Travaux de désherbage avec brosse mécanique.



Félicitations à nos jubilaires

Le 13 décembre, l'Administration communale a mis à l'honneur ses couples jubilaires. Ont fêté leurs 65, 60, 55 ou 50 ans de mariage en 2014 :

65 ans de mariage - Noces de brillant

M. et Mme VAIRO Giovanni - SDAO Rosa
M. et Mme MARECHAL José - LATINIS Gilberte

60 ans de mariage - Noces de diamant

M. et Mme GHISLAIN Marcel - VERKLEEREN Suzanne

M. et Mme DERIDDER José - MARECHAL Gilberte
M. et Mme VERLEYEN Charles - HUART Annie
M. et Mme VANBELLE Maurice - POTVIN Aimée
M. et Mme DEMOULIN Gilbert - DUQUESNE Jeanine
M. et Mme DELATTE Jean - BURLEON Francine

55 ans de mariage - Noces d'aigue marine



M. et Mme NYS Willy - FRANCOIS Lucienne



M. et Mme TRESNIE Lucien - PLETINCKX Jeannine

M. et Mme MAHY Henri - SPRINGAEL Victorine
M. et Mme LANS Charles - LEFRANC Cécile



M. et Mme VERBEIREN Adolf - DE BOLLE Armande



M. et Mme MALBRECQ Ghislain - DUBOIS Yvonne



M. et Mme VANDERBEURGHT Hubert - WASCOTTE Paulette



M. et Mme BRAECKEVELDT André - SAUTOIS Suzanne

M. et Mme VISETTE Claude - FOURMARIER Monique
M. et Mme HAUTENAUVE André - DESMECHT Cécile



M. et Mme DESCHUYFFELEER Georges - WASNAIRE Germaine



M. et Mme PLETINCKX Roger - TRESNIE Jacqueline



M. et Mme DE DONCKER Edouard - VEKENS Jacqueline



M. et Mme DRUANT François - ADLER Cathérine

M. et Mme STELLA Pasquale - BRUNO Fiorina
M. et Mme LEGRAND Louis - DENIS Nicole
M. et Mme DESCAMPS Edouard - de RYCK Marie-Paule

50 ans de mariage - Noces d'or



M. et Mme KYQUEMBERG Léon - LEGASSE Jacqueline

M. et Mme BRISON Guy - FLAMENT Marcelle
M. et Mme BARBIER André - MACHIELS Françoise



M. et Mme MAETENS Willy - SIRJACOBS Francine



M. et Mme PADUWAT Albert - BORREMANS Marcelle



M. et Mme MARCOURT Jacques - FELIX Claire

M. et Mme MERLINO Bruno - TOMASI Maria Luisa



M. et Mme BEECKMANS Emile - EGGERICKX Francine



M. et Mme RORIVE André - BRYNART Claude



M. et Mme ACCETTINI Vittorio - TESSARI Alessandra

M. et Mme TIMMERMANS Georges - PUNNEWAERT Christiane



M. et Mme LIVOLSI Rosario - CASTELLI Margherita



M. et Mme COURBEZ Alphonse - PECHER Jacqueline



M. et Mme GREER Gilbert - PEETERS Marie-Thérèse



M. et Mme WYNS Vital - VAN BELLE Gilberte

- M. et Mme JANSSEN Jean - DAL BEN Maria
- M. et Mme LEGASSE Maurice - DESMECHT Yvonne
- M. et Mme DUBOIS Pierre - BIRON Liliane
- M. et Mme MAISON André - LEKENS Simone
- M. et Mme POELAERT Jean - AGNEESSENS Armande
- M. et Mme DESCHUYFFELEER Gilbert - DEHOUX Marie
- M. et Mme AGNEESSENS Jean - DE DONCKER Suzanne

Encore une centenaire à Rebecq !

Denise Appelmans est née il y a cent ans. Cette habitante de « l'amia des heureux » (le hameau des heureux), nom populaire donné à la Cité de la Vallée (quartier qui abritait au départ le personnel des Carrières), a épousé Jules Bataille, cadre aux Carrières de Quenast et très investi au sein du comité de l'US Quenastoise (football). Ensemble, ils ont eu un fils : Jean-Claude. Mère au foyer, Denise est restée une femme active, très entourée d'amis, et participait notamment aux activités de Vie Féminine. Elle a quitté depuis peu sa maison pour intégrer la Résidence d'Arenberg à Rebecq mais reste très dynamique.



Votre enfant voyage ?

N'oubliez pas l'autorisation parentale.

Lorsqu'un mineur se rend à l'étranger avec un de ses parents, il lui est conseillé d'être muni d'une autorisation parentale légalisée de l'autre parent.

Lorsqu'un mineur voyage à l'étranger avec un tiers, il lui est conseillé d'être muni d'une autorisation parentale légalisée par au moins un des parents.

Sachez qu'en cas de voyage en avion, il est arrivé que des mineurs ne puissent embarquer sur un vol sans cette attestation.

Modalités pratiques:

L'autorisation peut être rédigée à la main par le(s) parent(s) ou l'on peut utiliser le modèle type de l'Administration communale.

Les parents doivent être munis de leur carte d'identité. L'autorisation parentale coûte 3 €. Sont exonérées les autorisations données dans le cadre d'un voyage scolaire.

L'autorisation parentale doit être légalisée dans la Commune de résidence du ou des parents.

Infos : 067/28.78.11

Des logements sociaux inoccupés ?

Nous avons été interpellés quant à la problématique des logements sociaux. Beaucoup de familles en difficulté sont en effet en attente d'un logement social sur notre Commune et s'étonnent lorsqu'ils voient certains de ces logements vides pendant plusieurs mois.

Il faut savoir que la majorité des logements sociaux appartient à des sociétés de logement public, comme le Roman Pais ou l'Agence Immobilière Sociale. Ces sociétés sont soumises à des règles strictes, tant au niveau des marchés publics qu'au niveau des règles d'attribution. Souvent, il s'agit en effet de

logements vétustes et la société de logements profite du départ d'un locataire pour effectuer des travaux de rénovation. Mais elle doit pour cela obligatoirement passer des marchés publics, ce qui entraîne des procédures très longues entre la décision d'effectuer les travaux et le moment où ceux-ci peuvent être réalisés concrètement sur le terrain.

Par ailleurs, **dans chaque société de logements, les logements sont attribués sur décision d'un comité d'attribution**, qui étudie les dossiers sociaux des demandeurs avec l'aide d'assistants sociaux.

Journées de l'Eau 2015 : un barrage contre les OFNI's sur la Senne

Les OFNI's sont des **Objets Flottants Non Identifiés** c'est-à-dire les déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles en plastique ou en verre, sachets plastiques et autres emballages, déchets verts et même encombrants. Pour arrêter la progression de ces déchets, un barrage flottant va être installé sur la Senne à Rebecq, rue du Pont, à hauteur du Centre administratif, de la mi-février à la fin mars. Si ce type de barrage permet d'arrêter les déchets visibles, il n'en est rien des pollutions invisibles qui peuvent s'avérer bien pires. Soyez donc vigilants quant à l'évacuation de vos restants de peinture, d'huile de friture, de white spirit ou de tout autre produit toxique. Il est primordial que ceux-ci soient amenés dans les parcs à conteneurs pour éviter qu'ils ne finissent dans nos cours d'eau !

Dans le cadre des Journées de l'Eau, en partenariat avec le Contrat de Rivière Senne, la Commune vous invite le **29 mars 2014 de 14h00 à 15h30** à venir découvrir les déchets retenus par le barrage, et étudier leur cycle de vie et leur impact sur l'environnement au travers d'une exposition et d'un petit film documentaire (renseignements auprès du service Environnement: 067/287.842).

Retrouvez des informations complémentaires sur les OFNI's sur les panneaux situés près du barrage flottant ou sur www.crsenne.be

N'oublions pas que le meilleur déchet est ... celui qui n'existe pas !



Le mot de la Présidente du CPAS



Qui dit nouvelle année, dit nouvelles résolutions, nouveaux projets !

Nous avons déjà beaucoup parlé des 2 principaux projets du CPAS qui avancent pas à pas... Aujourd'hui, je suis heureuse de vous annoncer que nous avons reçu, mi-décembre, l'accord de principe pour la création de 15 lits court séjour pour notre Résidence, ce qui portera ainsi sa capacité d'accueil à 100 lits !

Par ailleurs, nous devrions recevoir sous peu une réponse à notre demande introduite dans le cadre du « Plan cigogne 3 » pour la création d'une crèche de 18 places à Bierghes. Nous avons déjà reçu, il y a quelques semaines, la confirmation d'une subvention provinciale complémentaire de 60 000 €.

Dès 2015, certaines personnes devraient se retrouver exclues des allocations d'insertion, vous trouverez ci-dessous des informations utiles relatives aux documents à produire lors de votre rencontre avec notre service d'aides sociales.

Pour rappel, nos assistants sociaux vous reçoivent sur rendez-vous ou lors des permanences organisées le mardi et le vendredi de 8h45 à 11h45 (médiation de dettes, logement, aide sociale, etc.) ainsi que le jeudi de 8h45 à 11h45 (fonds mazout, allocation handicapés, pensions). Le Tuteur énergie vous reçoit sur rendez-vous le mercredi et le jeudi. Quant à nos agents d'insertion, les permanences sont le lundi et le mercredi. Nos services sont toujours à votre disposition pour vous aider au mieux à gérer les difficultés que vous pourriez rencontrer au quotidien.

Enfin, à vos agendas, car nous vous attendons nombreux à notre première fête des générations, organisée grâce à un subside de la Province, qui aura lieu le dimanche 26 avril 2015 dès 11h, sur le site de la Résidence d'Arenberg.

Comme vous le voyez, nous mettons tout en œuvre pour être toujours plus proches de vous !

Je me joins aux équipes et Conseil du CPAS pour vous transmettre nos meilleurs vœux pour 2015.

Sophie KEYMOLEN

Exclusion du chômage à partir du 1er janvier 2015

Comme vous le savez, les allocations d'insertion (droit aux allocations de chômage) ont été limitées à 3 ans. Cette mesure, effective au 1er janvier 2015, touchera donc une série de personnes dont le droit arrive à échéance à cette date.

Suivant les estimations de l'ONEM, à Rebecq, c'est 36 personnes qui devraient se trouver dans cette situation.

Si vous êtes concernés, nous vous recommandons de vous adresser au CPAS.

Toutefois, il faut savoir que le droit à l'intégration sociale n'est pas un droit automatique. En effet, c'est sur base d'une enquête sociale et financière (confidentielle et légale) que le CPAS pourra vérifier si vous répondez aux conditions du droit à l'intégration

sociale par l'emploi ou par le revenu d'intégration.

Afin de pouvoir répondre au mieux à vos demandes, nous vous invitons lors de vos visites à vous munir des documents suivants :

- La carte d'identité ;
- La notification de la décision d'exclusion prise par l'ONEM ;
- Une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi ;
- Une vignette de mutuelle ;
- Les revenus de l'ensemble des membres de votre ménage ;
- Les factures relatives aux charges de votre ménage.

Les demandes introduites doivent être traitées dans un délai de 30 jours maximum.

Animations à la Résidence d'Arenberg

La Maison d'Arenberg propose à ses résidents de nombreuses activités selon leurs besoins et envies.

Ils peuvent ainsi participer aux ateliers de la mémoire, culinaires ou de jeux de société. L'ergothérapeute anime également les ateliers de lotto, de bricolages et de gymnastique afin de satisfaire un grand nombre de personnes.

Depuis peu, nous avons la possibilité d'organiser un atelier d'art floral dans nos locaux, ce qui enchante nos résidentes et résidents !

Pour accompagner au mieux les résidents désorientés, des activités spécifiques sont également programmées au sein de notre Résidence. Parlons notamment des activités de gymnastique douce, d'éveil sensoriel ou d'approche thérapeutique par l'animal.

Toutes ces activités sont annoncées par le biais d'un programme qui précise le lieu et l'heure de chacune de ces animations.

Nous collaborons régulièrement avec l'accueil extrascolaire de Rebecq afin de mettre sur pied des animations

intergénérationnelles. Elles sont organisées selon les fêtes (Carnaval, Noël, Saint-Nicolas, etc.)

Le week-end du 13 décembre, nous avons organisé notre magnifique marché de Noël qui, comme chaque année, a rencontré un vif succès !



Plaines de vacances communales

Pour les enfants scolarisés en maternelle

24 places maximum pour les vacances de détente et 33 places maximum pour les vacances de printemps, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Pour les enfants scolarisés en primaire

24 places maximum pour les vacances de détente et 33 places maximum pour les vacances de printemps, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Quand ?	<p>Vacances de détente :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ du 16 au 20 février 2015 de 8h30 à 16h30 <p>Vacances de printemps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ du 7 au 17 avril 2015 de 8h30 à 16h30 (4 jours la 1^{ère} semaine et 5 jours la 2^{ème}) <p>Fermeture le 6 avril 2015</p>	
Où ?	<p>Ecole Communale Ruelle Al'Tache 1430 Rebecq</p>	<p>Ecole Communale Rue du Montgras, 36 1430 Rebecq</p>
Frais et modalités d'inscription :	<p>Vacances de détente 25€ la semaine. Vacances de printemps 20€ la 1^{ère} semaine et 25€ la 2^{ème}.</p> <p>Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3^{ème} enfant.</p> <p>Les inscriptions se feront par Internet sur le site www.rebecq.be, le samedi 31.01.2015 de 9h à 18h ou au service population de l'Administration communale de 9h à 10h30.</p>	
Garderie :	<ul style="list-style-type: none"> ■ de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 ■ 0,50€ la demi-heure ■ payée obligatoirement à la surveillante sur place. 	
Repas :	Pique-nique à apporter	
Renseignements :	Mme Cassandra Dupont, 067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation.	

Décès de l'Abbé Jules Arnould

Né à Virginal le 18 novembre 1921, Jules Arnould entre au séminaire en 1939 où il poursuit des études en philosophie et en théologie. Le 26 mai 1945, il est ordonné prêtre.

En 1963, il est désigné pour prendre ses fonctions au sein du village de Rebecq. C'est le début d'une grande histoire de partage avec les Rebecquois. Il participe aux plus heureux événements comme les baptêmes, les communions ou encore les mariages mais s'associe également à la peine des familles endeuillées lors des célébrations de funérailles. Tout au long de sa « carrière », il a été animé de ce même dynamisme prêt à soulever des montagnes. Des montagnes, parlons-en

puisque Jules Arnould était un passionné d'alpinisme.

En 2010, Jules Arnould a fêté ses 65 ans d'ordination en présence des autorités ecclésiastiques et cédé son poste à son successeur. Malgré tout, il est resté très actif dans le village et toujours à l'écoute de ses habitants. A l'occasion de son nonantième anniversaire, il a composé un poème festif pour remercier tout un chacun de l'attention apportée tout au long de son parcours au sein de la Commune de Rebecq. Poème dont voici un extrait : « *En ces quatorze vers, sonnet de gratitude pour vous dire merci, je chante nonante ans en toute profondeur et vent d'altitude* ».



Un permis d'urbanisme, pourquoi ?

En Région wallonne, une série d'actes et travaux nécessitent d'obtenir un permis d'urbanisme avant d'être entrepris. Ce permis doit être délivré par l'autorité compétente (le Collège communal ou le Fonctionnaire délégué). Les prescriptions liées au permis d'urbanisme est consigné dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'énergie (CWATUPE). Si le projet requiert à la fois un permis d'urbanisme et un permis d'environnement, il doit faire l'objet d'une demande de permis unique.



Quand faut-il un permis ?

Aux termes de l'article 84 du Cwatupe, il faut un permis d'urbanisme pour:

- construire ou utiliser un terrain pour le placement d'une ou plusieurs installations fixes; (par «construire ou placer des installations fixes», on entend le fait d'ériger un bâtiment ou un ouvrage, ou de placer une installation, même en matériaux non durables, qui est incorporé au sol, ancré à celui-ci ou dont l'appui assure la stabilité, destiné à rester en place alors même qu'il peut être démonté ou déplacé);
- placer des enseignes ou dispositifs de publicité;
- démolir une construction;
- reconstruire;
- transformer une construction existante (sauf simples travaux d'entretien);
- créer un nouveau logement dans une construction existante;
- modifier la destination d'un bien (une maison d'habitation devient un ensemble de bureaux ou un grand magasin par exemple);
- modifier sensiblement le relief du sol;
- boiser, déboiser, cultiver des sapins de Noël;
- abattre des arbres isolés à haute tige, des arbres ou haies remarquables;
- défricher ou modifier la végétation de toute zone dont le Gouvernement juge la protection nécessaire;
- utiliser habituellement un terrain pour le dépôt d'un ou de plusieurs véhicules usagés, de mitrilles, de matériaux ou de déchets;
- utiliser habituellement un terrain pour le placement d'une ou plusieurs installations mobiles telles que roulottes, caravanes, véhicules désaffectés et tentes, à l'exception des installations mobiles autorisées par un permis de camping-caravaning;
- entreprendre des travaux de conservation sur du patrimoine protégé.

Comment introduire un dossier ?

La première chose à faire est déterminer quelle est l'Autorité compétente. Deux pouvoirs publics ont des compétences en

matière de délivrance des permis d'urbanisme : les Communes (le Collège communal) et l'Administration wallonne (le fonctionnaire délégué).

Le Collège communal

C'est le Collège communal qui délivre la majorité des permis lorsque le demandeur est une personne privée (art. 107). L'avis de la Région par l'intermédiaire du Fonctionnaire délégué (FD) devra ou non être demandé en fonction de la nature du permis introduit.

L'Administration wallonne (FD)

C'est le Gouvernement wallon ou le Fonctionnaire délégué (FD) qui délivre le permis (art. 127) si :

- Le demandeur de permis est une personne publique;
- Les travaux sont d'utilité publique;
- Les travaux concernent des constructions et équipements de services publics ou communautaires;
- Les travaux s'étendent sur le territoire de plusieurs Communes;
- Les travaux sont des travaux d'extraction situés ou non en zone d'extraction;
- Les travaux sont situés:
 - dans une zone de services publics et d'équipements communautaires ou dans les domaines des infrastructures ferroviaires ou aéroportuaires et des ports autonomes;
 - dans un site à réaménager (art. 169 §4);
 - dans un site de réhabilitation paysagère ou environnementale d'intérêt régional (art. 182);
 - dans un périmètre reconnu par le Gouvernement pour y accueillir des activités économiques ou pour favoriser leur implantation, notamment par la mise en commun ou à disposition de services ou activités;
 - dans un périmètre de remembrement urbain.

La procédure diffère selon l'Autorité compétente à laquelle le permis est demandé. Il est donc préférable de se renseigner auprès de l'Autorité compétente qui vous concerne.



L'Urbanisme en chiffres 2014

En 2014, 84 permis d'urbanisme ont été octroyés dont 47 ont fait l'objet d'une enquête publique. 6 permis ont été refusés. Parmi ceux-ci, quatre ont été réintroduits et accordés. 5 permis ont fait l'objet d'un recours auprès du Gouvernement wallon, dont un refus et 5 octrois.

8 permis ont en outre été délivrés par le Fonctionnaire délégué, soit pour des demandeurs de service de droit ou d'utilité publics, soit pour la zone des carrières.

Voici la composition des permis accordés :

- 34 permis pour des transformations d'habitation
- 4 pour des vérandas
- 5 pour des nouvelles habitations
- 8 pour des garages, abris de jardin, abris pour animaux



- 3 pour immeuble à appartements de 6 à 12 logements
- 5 pour abattage d'arbres
- 6 pour démolition
- 1 pour modification relief du sol
- 7 pour bâtiments commercial, industriel ou agricole
- 11 divers
- 1 enseigne
- 1 maison de repos

Pour avoir une idée de la répartition géographique de ces dossiers, on peut constater que 11 dossiers ont été traités sur Saintes, 22 sur Bierghes, 12 sur Quenast et 49 sur Rebecq. Ont également été déposées 12 déclarations d'urbanisme préalables : 3 vérandas, 1 piscine, 2 porte et portique, 4 transformations de baies, 1 garage, 1 annexe.

Plus d'infos ? Voici quelques adresses utiles

- Le Service Urbanisme, ainsi que le Conseiller en Aménagement du Territoire de la Commune : **064/28.78.11** (le Service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 ainsi que le mercredi de 13h30 à 15h30).
- Le Numéro Vert de la Région wallonne : 0800/11.901 (appel gratuit) - site Internet : www.wallonie.be.
- La Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGO4), rue des Brigades d'Irlande 1 - 5100 JAMBES - Tél. : 081/33.21.11.
- Les Directions extérieures de la DGO4 - site Internet : <http://mrw.wallonie.be/dgatlp>.
- Les Maisons de l'Urbanisme de la Région wallonne site Internet : www.maisonsdelurbanisme.be.
- Espace Environnement, rue de Montigny 29 - 6000 CHARLEROI Tél. : 071/300.300 - E-mail : info@espace-environnement.be - site Internet : www.espace-environnement.be

Hervé MEERSSCHAUT, Echevin de l'Urbanisme

Quelques questions...



Quelle démarche accomplir en vue d'obtenir un permis d'urbanisme ?

Les procédures en matière d'urbanisme sont complexes et très codifiées. Je conseille toujours aux citoyens qui souhaitent effectuer des travaux de se renseigner d'abord auprès du Service Urbanisme, afin de voir précisément si ce qu'ils désirent réaliser nécessite ou non un permis, et quelles sont les procédures qui s'appliquent dans ce cas. En effet, de nombreux « petits » travaux sont susceptibles d'être soumis à autorisation : créer un emplacement de stationnement sur sa propriété, placer une clôture en panneaux, abattre un arbre...

Comment décide-t-on d'octroyer ou non un permis ?

De nombreux éléments entrent en considération : le respect des législations, tout d'abord, le respect des prescriptions du Schéma de structure. Nous recevons différents avis : celui du Fonctionnaire délégué de la Région wallonne ou celui du service incendie, par exemple. Ensuite, il faut juger de l'intégration du projet dans son environnement, analyser les nuisances éventuelles qu'il pourrait générer, et bien entendu nous tenons compte de l'avis exprimé par les riverains dans le cadre des enquêtes publiques. Suite à cette analyse, le Collège communal décide de délivrer ou non un permis, ou encore de le délivrer sous conditions.

La Maison de Jeunes

Nom de l'ASBL : Le Point de Rencontre ASBL
Coordinateur – Animateur : Delahaye Damien
Animatrice : Busegnies Esmeralda
Coordonnées : Avenue Behault 3C, 1430 Rebecq
Tél : **067/638.775**
Mail : **MJREBECQ@HOTMAIL.COM**
Facebook : MJ Rebecq
Carte de membre : 2,50€

La MJ est ouverte à tous les jeunes sans discrimination. Elle vise à développer la citoyenneté via la participation, l'expression, l'écoute, la parole des jeunes, à promouvoir toutes formes de culture, en prenant part aux différentes activités culturelles existantes ou en réalisant des projets. La MJ est ouverte du lundi ou vendredi, et propose des sorties culturelles et ludiques tout au long de l'année à moindre coût. C'est un endroit où le jeune peut s'exprimer, proposer ses idées, profiter de la mise à disposition de PC, d'Internet, de jeux de sociétés, de livres, pratiquer le tennis de table....

Sarah : *L'accueil est un endroit agréable, où l'on rencontre d'autres jeunes, cela nous permet aussi d'être avec nos amis. On peut y faire des activités (bricolage, cuisine, jeux...), profiter des PC pour aller sur Internet. Tout le monde est le bienvenu, tout en respectant le ROI. Et puis, autant aller là et profiter des installations que de trainer dans les rues ou seul chez soi...*



Ateliers artistiques/ culinaires :

Chaque mercredi après-midi (ouvert gratuit à tous)

Aurélie : *Nous faisons des préparations culinaires, des activités artistiques, en fonction de nos envies, idées, des saisons... La plupart du temps, l'animatrice nous propose des idées, en concertation avec le groupe, on donne notre avis. Les idées viennent aussi de nous, des idées qu'on trouve*

sur internet, à l'école, télévision....des créations qu'on veut expérimenter. Pour les bricolages, on les reprend chez nous, ou on les laisse à la MJ, ça sert de déco par exemple, certaines de nos créations sont mises en vente lors de brocante...pour ce qui est de la cuisine, on mange nos plats et en faisons profiter autres jeunes qui sont à la MJ.

CRACS : Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire

Héloïse : *Les CRACS, c'est un groupe de jeunes, d'amis, plus ou moins du même âge, motivés à faire des actions pour la collectivité, tout public. Cela nous rend responsable, c'est valorisant pour nous, nous donne de la confiance, ça permet aussi de donner une image positive des jeunes et de la Maison de Jeunes. N'importe qui peut faire partie des CRACS : si des personnes se sentent concernées par les projets mis en place et veulent s'investir... et puis toute idée est bonne à prendre ! Nous avons par exemple un projet de collaboration avec la Croix Rouge sur roue (on peut voir le projet sur TVCom), on travaille en ce moment sur un projet de séjour à Barcelone, un projet qu'on monte de A à Z, notamment en organisant des événements ou en participant aux activités de la Commune pour gagner de l'argent et ainsi rendre le voyage moins cher, et ce sera pour beaucoup l'occasion de voyager une première fois, et en plus entre amis.*

Ecole des devoirs :

Mardi et Jeudi de 17h à 19h. Prix : 1 euro la séance. L'encadrement est fait par des instits et profs

Yassine et Maelle : *L'école des devoirs, c'est une aide supplémentaire pour nos devoirs et leçons. Cela nous permet d'être aidés par d'autres personnes que nos parents, ou de rencontrer d'autres professeurs, qui nous expliquent d'une autre manière. On a presque un suivi individuel, on se sent bien aidés et rassurés. On y rencontre aussi d'autres jeunes, on discute, on échange. On est plus concentré qu'à l'école, car nous sommes en petit comité. La MJ est fermée au public pendant l'école des devoirs, ce qui nous permet de rester concentrés et d'être au calme. On peut faire des dossiers sur les PC et profiter de l'impression et ce, gratuitement.*

Justine (prof école des devoirs) : *Les jeunes se présentent, avec leurs devoirs scolaires, leurs questions, incompréhensions... L'équipe d'encadrement vérifie les journaux de classe ou demande s'il y a des consignes de la part des parents. Une pause entre les 2h est mise à profit, ou des jeux de sociétés sont proposés... Je pense répondre aux attentes des enfants qui se présentent, ainsi qu'à celles des parents qui les envoient. J'accompagne les réalisations des devoirs et surtout, j'assure de la bonne compréhension de la matière. Ma motivation principale est l'accompagnement des jeunes. Ensuite, le suivi des enfants que je côtoie depuis quelques temps, et dont je peux constater l'évolution. L'ambiance de travail y est agréable, cela ne peut être que motivant.*



NOUVEAU ! : Atelier musique (cours de guitare)

Chaque dimanche de 11h à 13h : Veltri Antonio. Prix : 1 euro pour les -18 ans ; 2 euros pour les plus de 18 ans. Il faut venir avec sa guitare

Antonio : *Ce nouvel atelier de cours de guitare répond à une demande du public de la Maison de Jeunes, il y a aussi une volonté de garder un atelier musical au sein de la MJ. L'idée est d'apprendre les techniques de base, les accords principaux sans passer par le solfège. Donner une approche différente de la musique tout en transmettant ma passion. Le cours vise plutôt les débutants. Il ne faut pas forcément une base de musique. Le cours est ouvert à tout le monde.*

Atelier mini foot :

Chaque mercredi de 15h à 16H30. Prix : 1 euro. Ouvert à tous, maximum 16 ans

Thibaut : *Je participe à cet atelier parce que j'aime faire ce sport. Je suis membre de la MJ depuis quelques temps et je profite de cet atelier pour jouer avec mes amis. A la MJ, nous devons respecter un règlement établi*

entre nous, il y a moins d'esprit de compétition que dans un club, c'est plus amusant. Cela permet de rencontrer d'autres jeunes, nous avons un bon encadrement, et puis le prix est vraiment démocratique.

La Maison de Jeunes :

- Possède un club de futsal évoluant à la ligue Brabant en 2^{ème} provinciale
- Est un local de répétition notamment pour le groupe local « The REPLAY »
- Organise des soirées en faveur du Télévie
- Participe activement aux festivités locales : Marché de Noël, Carnaval, Place aux enfants....
- Organise l'évènement Quenast'ivaies (en partenariat avec le Centre culturel de Rebecq et le Plan de Cohésion Sociale)
- Organise des sorties ouvertes aux jeunes, familles et ce, à moindre prix
- Ce sont des administrateurs et bénévoles dévoués au service des jeunes !

Dernière minute

Repas à domicile

Le C.P.A.S. de Rebecq propose aux personnes de l'entité la possibilité de prendre des repas chauds à domicile. Ce service est assuré à toute personne en difficulté et ce, du lundi au samedi. Le prix du repas sera calculé par l'assistante sociale (AS) de la Résidence d'Arenberg en fonction des revenus de chacun. Vous pouvez dès à présent prendre contact avec l'AS au 067/63.63.79 pour tous renseignements complémentaires.

UN REBECQUOIS CHAMPION DU MONDE DE BOXE

Le boxeur du BC Bufl, Dardan Zenunaj, a remporté le 16 novembre dernier, à Namur, la ceinture WBA internationale chez les super-plumes, face au Français Karim Chakim, qu'il a battu par KO à la 9^{ème} reprise. Les portes mondiales s'ouvrent à présent pour le jeune Rebecquois qui va partir aux USA, dès le mois de janvier, afin de parfaire ses entraînements.

Asbl Accueil Familial d'Urgence

L'Asbl Accueil Familial d'Urgence s'occupe de placer provisoirement des enfants dans des familles d'accueil, en attendant que leur situation familiale s'améliore. L'Asbl est sans cesse à la recherche de nouvelles familles d'accueil pour pouvoir poursuivre son but. Ses services s'occupent d'encadrer des enfants de 0 à 18 ans dans des familles pour une période de maximum 45 jours. Les accueils s'effectuent par l'intermédiaire de l'Aide à la Jeunesse, du Service de Protection Judiciaire ou du Tribunal de la Jeunesse. L'objectif est d'éviter un placement en Institution. Si vous souhaitez aider un enfant à vivre une vie plus harmonieuse et à surmonter une situation familiale difficile ou si vous désirez plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec l'Asbl Accueil Familial d'Urgence en téléphonant au **0474/76.84.87** ou **067/87.71.07** ou par mail : afu.rech.fac@gmail.com

La Godasse

Depuis plus de 20 ans la Godasse Rebecq (club de marche) était affilié à la FFBMP (Fédération Francophone Belge de Marches Populaires). Pour 2015 une modification importante est intervenue. En effet la Godasse quitte la FFBMP pour rejoindre ENEO Sport qui apporte aux membres de plus de 50 ans plus d'avantages, entre autres la possibilité de rejoindre des activités proposées par des club ENEO de la région. Le site Internet Eneo Sports vous en dira plus sur ses activités

Que propose la Godasse pour 2015

- Tous les jeudis matin une marche de 5 et 10 km dans les alentours de Rebecq (départ à 9h30 précise de Braine le Comte, Tubize, bois de Halle, Braine le Château, etc.).
- L'organisation annuelle avec l'ADEPS d'une marche de 5 -10 -15 -20 km.
- L'organisation d'une ou plusieurs soirées à thème.

Comment vous joindre à nous ?

Les renseignements peuvent être obtenus par téléphone au 067/77.34.67 ou 0478/37.01.11 Josée Herman (présidente) ou 0472/73.22.13 Serge Florkin (secrétaire)
Par mail josée.herman@skynet.be ou serge.florkin@gmail.com.



Etat civil

Ils sont arrivés

En août (suite),



Tyron MUKANDO OSONGO, né le 26 août, chez Stéphanie Djeugoue et Albert Mukando Osongo

En octobre (suite),

Célia SENTERRE, née le 23 octobre, chez Mandy Senterre



Maxime VANDERKELEN, né le 30 octobre 2014 à Anderlecht chez Olivier Vanderkelen et Isabelle Giboux.

En novembre,

Eden CUVELIER, née le 4 novembre, chez Kilula Bimba Mabilia Nakavua et Mehdi Cuvelier



Léon LEUNENS, né le 6 novembre, chez Nele Carremans et Pieter Leunens

Sarah AISSA, née le 11 novembre, chez Rayhane Belkadi et Youssef Aissa

Amélie DE BRUYN, née le 16 novembre, chez Ellen Tuts et Joris De Bruyn

Ninon HONOREZ, née le 20 novembre, chez Noémie De Broe et Thierry Honorez

Noah HUTSEBAUT, né le 21 novembre, chez Caroline Renwart et Thomas Hutsebaut

Valentin KENNES, né le 22 novembre, chez Bin Xiong et John Kennes



Hugo VAN DER BEKEN, né le 23 novembre, chez Anne Duquesne et Cedric Van Der Beken

Alizée PANNEEL, née le 30 novembre, chez Julie Lebrun et Michaël Panneel

En décembre,

Hanna BOMBOIS-AVAU, née le 4 décembre, chez Jessica Liffring et Edwim Bombois-Avau



Lily DEVLEESCHOUWER, née le 9 décembre 2014 chez Amélie et Olivier Devleeschouwer

Alicja FREYTAG, née le 9 décembre, chez Ewa Deka et Wojciech Freytag

Dario STELLA, né le 10 décembre, chez Cindy Meunier et Pasquale Stella

Léa et Chloé WASTIELS, nées le 11 décembre, chez Gennifer Pierlot et John Wastiels

Mathias VAN LIEFFERINGE, né le 19 décembre, chez Corinne Roland et Peter Van Liefferinge

Aya ESSARSRI, née le 26 décembre, chez Céline Mathieu et Achraf Essarsri

Ils se sont mariés

En octobre (suite),

Le 25, Valerie Cacheux et Stéphane Vander Veken

En novembre,

Le 22, Aurélie Dineur et Alexandre Pinnoy

Le 22, Samantha Jap et Benjamin Smet

Le 29, Pascale Schoof et Joël Charlier

En décembre,

Le 6, Chantal Malbrecq et Alain Willekens

Le 13, Lise MOUNGAM A NGON et Gerlando Stagno

Ils nous ont quittés

En octobre,

Georges Cabron, André Goris, Georges Dedoncker, Marie Peeters, Isabelle Machtelings, Yvette Vanderleene, Marie Timmermans, Alberte Lahancier,

En novembre,

Marius Deprêtre, René Naessens, Marcel De Smedt, Guy Derauw

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

Santé

Dans cette rubrique, nous vous proposons les nouveaux professionnels de la santé installés à Rebecq. Pour y figurer, merci de nous contacter par mail à communication@rebecq.be

DENTISTE

WILLEMS Alice
Rue Dr Colson, 11 -1430 Rebecq
067/87.91.76
alice.willems17@gmail.com

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile, vous pouvez appeler le **0903/99.000** ou consulter le site Internet www.pharmacie.be



Asbl Centre Culturel de Rebecq

ccr.02@skynet.be - 067/637.067

www.rebecqculture.be

Senne et Carrières

Le CcR vous dévoile sa saison 2015 ...

Il est de coutume de vous souhaiter une excellente année, que 2015 vous apporte simplement mais pleinement tous les bonheurs que vous désirez.

Pour la quatrième fois, le Centre culturel de Rebecq vous offre un programme de saison à l'occasion de cette rentrée 2015. Vous êtes aussi conviés le 23 janvier à la présentation de notre ambitieux programme : l'incontournable Ciné Junior, les créations théâtrales locales et de qualité – le retour de Scène sur Senne, la troupe féminine, Théât'wallon, Art'Senn'ic, les thés dansants si chers à nos aînés, les expositions aux arts variés, les artistes de renom – Jérôme de Warzée et Benoît de Labie en rendez-vous humoristiques, les ateliers qui foisonnent pour tous âges, le théâtre jeune public mais aussi à l'école pour tous les enfants (+ de 700) scolarisés sur la Commune et l'aide service (crèche, maison de repos et associations) font la

richesse de notre programme avec près de 80 activités ! Le Conseil d'Administration demeure bénévole, dévoué, et, tout comme l'est en permanence notre équipe, à votre entier service. Nous poursuivons notre chemin dans l'intérêt des publics, des cultures et l'accessibilité de nos manifestations au plus grand nombre ... Le CcR a trouvé un rythme de croisière qui semble convenir à la majorité de nos passagers mais sans se contenter de flotter paisiblement plutôt en gonflant ses voiles pour sans cesse leur faire découvrir de nouvelles contrées ...

Donner du Sens auX Sens, n'oublions jamais ...

Nous demeurons à votre entière disposition, vous souhaitons une agréable découverte et lecture et attendons ... vos réservations !

Pour le CcR, Patricia Venturelli – Présidente ;
Steve Cerisier – Directeur.

NOUS FAISONS APPEL A VOUS ! RECOLTE DE SELFIES !

Dans le cadre du nouveau Décret des Centres culturels, le CcR doit définir un nouveau Contrat-Programme pour les 5 prochaines années. A cette occasion, nous souhaiterions mieux connaître la population rebecquoise et notre public en général afin d'orienter notre politique culturelle.

Nous vous demandons de nous envoyer des SELFIES (autoportrait généralement pris avec un smartphone) dont l'arrière plan illustrerait les questions suivantes : « Quelle est ta culture ? » (photo devant un œuvre, un artiste, un lieu culturel, ...), « Quel est ton métier ? » (sur votre lieu de travail, devant vos outils, devant vos collègues, ...) et « Quel est ton lieu de vie ? » (devant votre maison, votre rue, votre quartier, ...). Vous pouvez réaliser l'un ou l'autre des thèmes, plusieurs ou tous à la fois. Chaque photo doit être accompagnée d'une explication de 2 lignes et être adressée (en qualité originale) soit sur ccr.direction@skynet.be soit en message privé sur notre Facebook « C.c. Rebecq ». Nous espérons aussi en récolter en quantité suffisante que pour en réaliser une exposition au Moulin d'Arenberg afin de valoriser votre participation. Nous restons à votre disposition, vous remercions d'avance et comptons sur vous !!!



THÉÂTRE

**30 et 31.01, 20h ; 01.02,
15h**

Création de Scène sur Senne

**« Le
Quyenatoumis »**

de Guy Gourier.

Salle communale de Quenast. PAF 8€

Quyenatoumis, est un grand peintre japonais, imaginaire. Ce vendredi soir, Rose reçoit des amis à diner. Malheureusement, ses toilettes fuient et ayant appelé le plombier, celui-ci arrive en soirée en même temps que les invités. Pierre, lui, a fait l'acquisition d'une toile de maître. Heureux comme un enfant, il rentre chez lui où l'attend sa femme ainsi que

ses invités. Ainsi commence un week-end de catastrophes ! Avec Dominique Ameye, Gabi Crispin, Marc Geerts, Martine Laus, Charline Pottier, Sophie Russo et Giuseppe Scifo dans une mise en scène de Giovanni Russo.



CINÉ CLUB JUNIOR

11.02, 14h30

**« La belle et le
clochard »**

Salle communale de Quenast. PAF 2€

Les aventures amoureuses de Lady, ravissant cocker et de Clochard le batard, perturbées par tante Sarah et ses deux adorables chats siamois, Si et Am, diaboliques et surnois

ANIMATION

12.02, 13h30

Thé dansant avec les Rossignols de la Scène

Salle communale de Quenast. PAF 4€.
Tarte et café compris

EXPOSITION

Du 13.02 (vernissage 19h30) au 08.03

Exposition collective d'art plastique

« Désirs et plaisirs »

Moulin d'Arenberg : Entrée libre



Cette exposition est composée d'artistes résidant en Belgique qui ont réalisé des œuvres en binôme, celui-ci visant la différence soit de technique (gravure, sculpture, dessin, peinture, arts textiles,...) soit dans sa formation (homme/femme, valide/non valide, adulte/enfant,...). Projet lancé à l'occasion du spectacle « Plaisirs de Femmes », le thème a été choisi en adéquation avec celui-ci et en clin d'œil aux dates de programmation, de la Saint-Valentin à la Journée internationale de la Femme.

JEUNE PUBLIC



16.02, 13h30

Bal costumé des enfants, 5^{ème} édition

Réservé aux - de 12 ans et leurs familles.

Salle communale de Quenast.

PAF : 3€

L'occasion de faire la fête, danser et s'amuser toute l'après-midi tout en étant grimpé !!!!

Concours de costumes en 3 catégories

d'âge, vente de cotillons, grimages par Grim a loon, jeux, le tout animé par Marelle et Lune.

THÉÂTRE

7.03, 20h

« Plaisirs de Femmes »

de Steve Cerisier.

Salle communale de Quenast.

PAF : 8€ (réservations souhaitées)

Vous avez été interpellé par « Instants de Femmes », touché par « Masques de Femmes » ?



La troupe féminine est de retour avec « Plaisirs de Femmes » et compte bien vous faire passer à nouveau un bon moment ... plus « déluré » dirons-nous ...

Huit conférencières vont, au travers d'un arc-en-ciel d'émotions, tenter de vous apporter 18 conseils pour être « sexuellement happy » ! Pour prendre son pied et ne plus se prendre la tête sur la routine, la pilosité, la contraception, la nudité, le plaisir, les fantasmes, etc. A voir en couple évidemment (quoique, entre copines...) !

Avec Aurélie Cerisier, Sabine Cordier, Aurore Delporte, Margaux Fievet, Hélène Marcelis, Françoise Musch, Coralie Payen et Alicia Venturelli.

12.03, 13h30

Thé dansant avec les Blackbirds.

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris.

EXPOSITION

Du 13.03 (vernissage 19h30) au 05.04



« L'affiche du Théâtre jeune public. Au fil du temps »

Moulin d'Arenberg. (Entrée libre)

A l'occasion d'Ottokar en Brabant wallon, notre animatrice, Aurélie Cerisier, a contacté les compagnies de théâtre jeune public actives en Wallonie afin de récolter

l'histoire de leurs créations au travers de leurs affiches de spectacles. Ce seront ces dernières qui rempliront le Moulin et vous permettront de découvrir l'évolution du théâtre pour enfants ...



CINÉ CLUB JUNIOR

18.03, 14h30

« M. Peabody et Sherman »

Salle communale de Quenast. PAF 2€.

M.Peabody est la personne la plus intelligente au monde. Il est à la fois lauréat du prix Nobel, champion olympique, grand chef cuisinier... et il se trouve aussi être un chien ! Bien qu'il soit un génie dans tous les domaines, M. Peabody est sur le point de relever son plus grand défi : être père. Pour aider Sherman, son petit garçon adoptif, à se préparer pour l'école, il décide de lui apprendre l'histoire et construit alors une machine à voyager dans le temps. Les choses commencent à mal tourner quand Sherman enfonce les règles et perd accidentellement dans le temps Penny, sa camarade de classe.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC



29.03, 16h
**« Bonjour,
 on est un
 tsunami »**

par la Compagnie Renards.

Salle communale de Quenast.
 PAF : 5€.

A l'occasion d'Ottokar Brabant wallon

Cerveau, Chacal, Guarana et La Graille ont dix-huit ans. Ces crétins au grand cœur ont décidé de prendre leur envol. Ils ont réparé une 2CV toute rouillée et ils sont partis. Pour la première fois. Sur scène l'un d'entre eux se souvient de la bande d'affamés qu'ils étaient. Il nous raconte l'exaltation du départ, les soirs d'été, les jolies filles et les grands banquets... Comme si on y était. Et immanquablement le souvenir le submerge. Car cette aventure là - son bonheur et ses coups bas, la découverte du monde et la perte de l'innocence - on ne la vit qu'une seule fois.

Seul en scène virtuose, Baptiste Toulemonde nous conte avec ferveur et sensibilité l'histoire de ce quatuor adolescent, incarnant à lui seul leur road trip et tous ses personnages. A voir en famille pour se projeter dans l'avenir ou se souvenir du passé, et comparer ensuite entre générations ...

CINÉ CLUB JUNIOR



22.04, 14h30
« Dragons 2 »

Salle communale de Quenast. PAF 2€
 Tandis qu'Astrid, Rustik et le reste de la bande se défient durant des courses sportives de dragons devenues populaires sur l'île, notre duo désormais inséparable parcourt les cieux, à la découverte de territoires inconnus et de nouveaux mondes. Au cours

de l'une de leurs aventures, ils découvrent une grotte secrète qui abrite des centaines de dragons sauvages, dont le mystérieux Dragon Rider. Les deux amis se retrouvent alors au centre d'une lutte visant à maintenir la paix. Harold et Krokmuovont se battre pour défendre leurs valeurs et préserver le destin des hommes et des dragons.

ANIMATION

23.04, 13h30
Thé dansant avec les Blues Boys

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

24 et 25, 20h ; 26.04, 15h

« Dolorès »

création du Théâtre wallon.

Salle communale de Quenast. PAF : 8€ (réservations souhaitées)

Comédie de Joëlle Delahaut et Philippe Decraux. L'histoire se déroule dans la salle des professeurs de l'école des Hirondelles, un lundi matin après deux semaines de congés. Tous les professeurs, enthousiasmés de reprendre les cours, arrivent un à un et profitent de la présence de la technicienne de surface, Dolorès, pour lui faire part des commentaires et souvenirs des quinze jours passés. Tous les professeurs sont là, il ne manque plus que la directrice. Mais un coup de téléphone apprend que celle-ci est retenue à l'étranger par une tempête de neige. Or, la venue de l'inspecteur Riffart, un inspecteur des finances, est annoncée. Celui-ci vient contrôler les comptes de l'école qui, depuis quelque temps, a mauvaise réputation... Qui va devoir faire face à l'inspecteur et défendre la mauvaise gestion de l'école ? Affrontement, tromperie, indiscretion et surtout amour sont les ingrédients de cette comédie actuelle.



EXPOSITION

**Du 08 (vernissage
 19h30) au 31.05**

**« Quatre
 natures »**

de Nadine Ackermans,
 Jenny Bast, Dominique
 Watteyne et Patricia
 Zimmerman

Moulin d'Arenberg. Entrée
 libre.

Un quatuor d'artistes où chacune vous propose sa vision du monde, du végétal, de l'animal, de l'humain. Chacune capte ce qui l'inspire, fait écho à son imaginaire Sculpture, photographie, peinture, aquarelle. Quatre femmes qui transmettent ce qu'elles aiment, ce qui les touche ... la lumière, les couleurs et le mouvement, l'ombre et l'espace, la nature et le vivant.

Nadine Ackermans : pâte à bois sur fil de fer pour des pièces uniques et légères

JennyBast: peintures et sculptures animalières d'ici et d'ailleurs, quelques bronzes

Dominique Watteyne : photographies grand format d'écorces d'arbres et (petit bonus) de détails de fleurs

Patricia Zimmerman : terre, porcelaine et bronze

Présence des artistes durant les quatre weekends : animations, lectures, verres de l'amitié ...



CINÉ CLUB JUNIOR

20.05, 14h30
« Planes 2 »

Salle communale de Quenast PAF 2€

Dusty est au sommet de sa gloire quand il apprend que son moteur est endommagé et qu'il ne pourra peut-être plus

jamais participer à une course... Il se lance alors le défi de devenir pompier du ciel. Il suivra sa formation auprès de l'élite du genre en charge de la protection du parc national de Piston Peak. Cette équipe de choc est menée par Blade Ranger, un hélicoptère vétéran charismatique et est composée de Dipper, une grande fan de Dusty qui en pince pour lui, Windlifter, un hélicoptère de transport lourd en charge de larguer sur les lieux de l'incendie les intrépides et déjantés parachutistes du feu. Au cours de sa lutte contre le feu, Dusty va apprendre qu'il faut beaucoup de courage et ne jamais baisser les bras pour devenir un vrai héros.

THÉÂTRE

23.05, 20h



« Best Of »

par Jérôme de Warzée.

Salle communale de Quenast. PAF 18€, réservations indispensables

Depuis quatre ans, Jérôme de Warzée sévit chaque matin à la radio dans l'émission « Le 8/9 », présentée par Benjamin Maréchal. Sa séquence intitulée « Un Cactus dans le Waterzooi » est aujourd'hui la chronique

humoristique la plus écoutée de Belgique francophone. Cynique et décalé, Jérôme réalise des cartons d'audience ... Son écriture acerbe et léchée, polysémique en diable, truffée de bons mots, rend honneur au fameux second degré à la belge. Avec « The chauve Must Go On », « Vous en Prendrez Bien Deux Louches » et « Hautes Tensions », ça avait été immédiatement le succès. Jérôme de Warzée revient chez nous pour un spectacle Best Of, le meilleur de ses sketches rien que pour vous !

27.05, 15h30

Exposition et spectacle des Ateliers Récré Actifs

Ecole communale du Montgras. Entrée libre

Durant l'année écoulée, les enfants des différents ateliers n'ont cessé de laisser libre cours à leur imagination. Nous vous proposons une exposition des œuvres qui exploitent d'étonnantes couleurs, formes et techniques suivie du spectacle de l'atelier d'expression orale.

ANIMATION

28.05, 13h30

Thé dansant avec les Rossignols de la Scène

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

EXPOSITION



Du 12.06 (vernissage 19h30) au 05.07

« Human Box »

de David Mauquoy

Moulin d'Arenberg. Entrée libre.

L'humain est le centre de l'œuvre, il est le chef d'œuvre s'il le désire. Pour ce faire il doit prendre conscience de ses peurs limitatives et sortir de ses bocal intérieurs provenant de ses croyances, sa culture, son éducation et autres schémas psychologiques. Entrer dans les bocaux virtuels et numériques de Concept of Human Box de David Mauquoy, c'est déjà sortir de son bocal en participant de manière engagée dans l'éveil collectif d'un monde individualiste qui ne demande qu'à re-devenir et partager ce que nous sommes sans fioriture, comme nous sommes, pour « être ». L'Art est là aussi pour cela, pour dévoiler d'autres vérités, voir d'autres mondes possibles et le partager à la conscience collective.

CINÉ CLUB JUNIOR

17.06, 14h30

« Rio 2 »

Salle communale de Quenast. PAF 2€



Blu a pris son envol et se sent désormais chez lui à Rio de Janeiro, aux côtés de Perla et de leurs trois enfants. Mais la vie de perroquet ne s'apprend pas en ville et Perla insiste pour que la famille s'installe dans la forêt amazonienne alors qu'ils découvrent que d'autres aras bleus y vivent.

ANIMATION

25.06, 13h30

Thé dansant avec les Blackbirds.

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

20.08, 13h30

Thé dansant avec les Blackbirds.

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris



30.08, dès 10h Quenast'ivales

Place de Quenast. **GRATUIT !**

Devenue une tradition de notre agenda, une activité ludique consacrée aux enfants et familles. Durant toute la journée, différentes animations gratuites vous seront proposées: initiation au quad, parcours et château

gonflables, jeux en bois, mur d'escalade,... tout un programme afin de se divertir en famille.



EXPOSITION

Du 11.09 (vernissage 19h30) au 04.10

« J'irai cracher sur ta tombe »

de Tiflo

Moulin d'Arenberg. **Entrée libre.**

«Oubliez tout ce que vous avez appris ou croyez savoir. L'artiste, penseur et nar-

rateur, que vous allez découvrir ici, remettra vos pendules à l'heure. Idéaliste mais tristement réaliste, Tiflo a sa façon bien à lui d'ouvrir nos yeux sur un monde décadent où plus rien n'est sacré. Ce guerrier pictural combat nos Institutions et valeurs morales à coups de brosse et d'aérographe enrichis de la verve de sa plume. Violence, cruauté, mensonge, bêtise, crédulité, puritanisme et égoïsme sont les fléaux capitaux qui régissent l'humanité décrite par cet humaniste écorché. La philosophie visionnaire reflétée dans ses tableaux est noire comme l'encre de sa prose acerbe. L'art de Tiflo émeut l'un et choque l'autre, mais ne laisse personne indifférent. Pour lui-même, c'est une thérapie et un exutoire. Cet anticonformiste exprime dans ses coups de gueule sa rage contre ceux qui compromettent l'univers qu'il aurait voulu offrir à sa fille. Voilà un artiste dont le dernier mot n'a pas encore été dit !» David Degraef.



CINÉ CLUB JUNIOR

16.09 14h30

« Muppets 2 »

Salle communale de Quenast. **PAF 2€.**

Suite à leur come back réussi, toute la bande des Muppets part en tournée. Bien malgré eux, ils se retrouvent mêlés à une affaire criminelle d'envergure internationale, un complot dirigé par le bandit Constantine - le sosie parfait de Kermit.

ANIMATION

24.09, 13h30

Thé dansant avec les Blues Boys

Salle communale de Quenast. **PAF 4€.**

Tarte et café compris.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

27.09 16h

« Baraque foraine ! »

par les Ateliers de la Colline.

Salle communale de Quenast. **GRATUIT ! Dès 6 ans**

Lucien, Caroline et André sont venus nous faire un spectacle, avec leur baraque foraine, pour nous raconter leur histoire. Leur histoire s'est écrite comme celle de tous, au gré des choix que l'on fait, parfois par envie, par désir, par rêve ; parfois par nécessité ou par dépit. Mais il y a aussi les choix des autres qui orientent les chemins et font prendre des routes et avec lesquels on continue à avancer. Tous les trois sont occupés à faire tourner la baraque d'André, forain au caractère bien trempé dont la réputation n'est plus à faire. Dans leur petite société qu'est celle de la foire, ils essaient de survivre au sein de cette collectivité. S'adapter, se conformer, se fondre dans la masse pour être sûr de pouvoir exister, imiter le succès des autres pour être sûr de le connaître à son tour. Mais ce succès est éphémère et sa recette change de jour en jour. Lucien, Caroline et André inventeront ensemble, un avenir singulier et nouveau.



EXPOSITION

Du 16.10 (vernissage 19h30) au 01.11

« Miroir »

Photographies de Naïma Achour, Annie Descamps, Frédérique Mahy et Jacques Delplan.

Moulin d'Arenberg. **Entrée libre.**

Naïma Achour : des images de Naïma émane un mystère. Un mystère mélancolique

et profondément poétique. Son regard photographique, à la sensibilité exacerbée, métamorphose le monde en un univers onirique, berceau de sensations au sein desquelles se meuvent des émotions aussi bien esthétiques qu'affectives ou spirituelles. Délicatement, elle partage avec nous ses interrogations sur le temps qui passe, la vie, la mort, et le chemin à parcourir... Et subrepticement un lien s'enracine dans ce que l'on est de plus authentique.

Annie Descamps : à la fois un souffle et un arrêt de vie, les images d'Annie veulent donner à voir un moment d'intimité déjà passé, et fixer la fugacité de l'instant que l'on ne revivra

pas. Photographe devient alors un geste de survie, un besoin, une nécessité afin de conserver les fragments d'un moment vécu intensément. Photographe c'est aussi se poser, prendre le temps d'observer la vie afin de mieux l'appréhender. C'est enfin partager une vision, des sensations qui dessinent, en miroir, un autoportrait.

Frédérique Mahy : aussi haut que l'on monte, on finira tous par des cendres. Environnons-nous donc d'images et savourons la vie sans entraves.

Jacques Delplan : il vient d'un pays de brume et d'eau, un pays tout en veines de charbon, un pays aux racines profondes. De ce pays barré par les terrils qui osent affronter les vents venus de Condé, il a hérité cette sensibilité à fleur de peau propre aux Borains, une sensibilité qui en fait un pur félin de la photographie, son moyen d'appréhender le monde. Mais ce félin, à l'approche feutrée, chasse essentiellement pour se nourrir de la beauté des choses et des êtres. Les photographies qu'ils proposent trahissent toujours une vérité profonde... celle de l'âme humaine. Au fil de la découverte de ses images, on prend très vite conscience qu'elles génèrent, par leur magie, une inaliénable tirelire où s'engrangent plus qu'une manière de vivre, une forme de culture humaine.



CINÉ CLUB JUNIOR

21.10, 14h30

« Boxtrolls »

Salle communale de Quenast. PAF 2€.

Dans les rues pavées Cheesebridge, se cachent les Boxtrolls, d'horribles monstres qui dérobent la nuit ce que les habitants ont de plus cher : leurs enfants et leurs fromages. C'est du moins la légende. En réalité

les Boxtrolls sont d'adorables créatures excentriques qui portent des cartons recyclés comme carapaces. Ils ont élevé depuis le berceau un petit humain orphelin OEuf, comme l'un des leurs, explorateur de décharge et collectionneur de débris mécaniques. Ils deviennent soudainement la cible d'un infâme dératiseur Archibald Trappenard. La bande de bricoleurs au grand cœur doit alors se tourner vers celui dont ils ont adopté la responsabilité, ainsi qu'une jeune fille de la haute qui n'a pas froid aux yeux, Winnie afin de concilier leurs deux mondes, au gré des vents du changement... et du fromage...

ANIMATION

22.10, 13h30

Thé dansant avec les Blackbirds

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

HUMOUR

31.10, 20h

« La drague pour les gros nuls »

par Benoît De Labie.



Salle communale de Quenast. PAF 18€, réservations indispensables

Benoît De Labie est la révélation montante de l'humour en Belgique. Sonégien d'origine, il monte sur scène pour nous donner une conférence sur la drague ... Pas de doute, le sujet promet d'être drôle et Benoît De Labie vous fera rire !

Selon les femmes, 91,4 % des hommes sont de mauvais dragueurs. Messieurs, statistiquement, vous avez donc besoin d'un fameux cours de rattrapage. « La drague pour les (gros) nuls » est une conférence amusante et dynamique qui vous fournira tous les tuyaux nécessaires, de manière pédagogique en agrémentant la théorie de témoignages et de cas pratiques. Quant à vous mesdames, ne vous inquiétez pas, cela vous concerne aussi ...

Architecte de formation et actuellement enseignant, Benoît De Labie, baigne depuis 15 ans dans le monde du théâtre. Il joue dans de nombreuses troupes et pièces différentes.

Après avoir mis sur pied son propre one man show, qu'il écrit et met en scène : " Bilou se la raconte. Pourquoi pas moi ? " et avoir écumé les salles et cafés théâtre de sa région, il intègre le collectif d'humoristes " L'Agence Tous Rires ". Il décide ensuite de passer à la vitesse supérieure en écrivant un nouveau spectacle " La drague pour les gros Nuls ". Il tente également sa chance dans les différents festivals d'humour belges et étrangers et se voit attribuer 3 prix lors des festivals d'humour de Bierges et Remicourt.



ATELIER

05.11, de 13h30 à 17h

Atelier Lumerottes

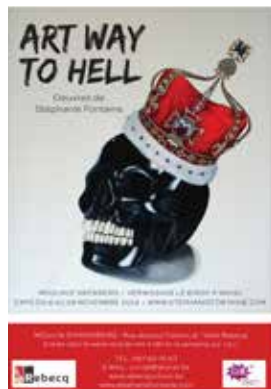
Atelier pour les enfants de 6 à 12 ans, parents admis ! Groupe de 30 enfants maximum.

Salle communale de Quenast.

Non non, les citrouilles ne sont pas les seules à subir

d'effrayantes transformations en cette saison ! Savais-tu qu'il existe en Wallonie une tradition de lanternes creusées dans des betteraves ? Il s'agit de la tradition des « Lumerottes ». On creuse des betteraves fourragères pour y mettre une bougie et en faire des lanternes aussi effrayantes que rigolotes. Viens creuser ta Lumerotte avec nous. Tu pourras le soir venu la déposer devant chez toi et expliquer à tous les curieux d'où vient ton personnage ; ni des USA, ni d'Irlande mais du folklore wallon. Atelier de 13h30 à 15h15, goûter de 15h15 à 15h30h, 15h30 : projection d'un dessin animé qui fait peur ... Fin de la journée vers 17h.

Participation aux frais : 5€/ enfant - betterave, goûter et projection inclus.



EXPOSITION

Du 06 (vernissage 19h30) au 29.11

« Art way to hell »

de *Stéphanie Fontaine*

Moulin d'Arenberg. Entrée libre.

Stéphanie Fontaine est une artiste et peintre belge. Elle vit actuellement à Rixensart, près de Bruxelles (Belgique) et prépare

sa première exposition. Stéphanie Fontaine est une artiste inclassable. Elle travaille l'art érotique certes, mais il serait réducteur de lui imposer une telle nomenclature tant son travail riche d'une approche sensiblement plus subtile, vient sublimer son art. Très jeune déjà, elle se découvre une affinité toute trouvée avec le dessin, technique dont elle aime parcourir les mille et une possibilités, et qui lui laisse entière liberté dans son entreprise artistique. Au fil du temps, celle-ci se passionne pour d'autres types de techniques: acrylique, aquarelle, fusain, dont elle explore les méandres infinis, tout en s'attelant à préserver la pureté des lignes. Toujours habitée par une curiosité sans limites, l'artiste, outre sa remarquable technicité, tente d'effectuer une approche différente de l'art érotique. Fascinée par les codes esthétiques qui régissent les pratiques de cet univers, elle aime néanmoins conserver une distance, une réserve, voire une pudeur dans son approche globale. La femme, au centre de son œuvre, est présentée dans sa dualité intrinsèque. Tantôt dominante, tantôt dominée, elle reste néanmoins toujours gracieuse, élégante et sublimée. Les fantasmes sont approchés, évoqués, suggérés, sans jamais franchir la limite d'une féminité assumée. Evolution naturelle d'une artiste en perpétuelle recherche de perfection: l'artiste Stéphanie Fontaine tente sans cesse d'annihiler les limites de la structure, tout en se dirigeant délibérément vers un vrai travail à main levée, plus coloré et spontané. Travail qui n'a de cesse de se mouvoir et de se transformer ... pour tendre vers une certaine liberté d'esprit, de mouvement et de fantasmes.



CINÉ CLUB JUNIOR

25.11, 14h30

« Astérix – Le domaine des dieux »

Salle communale de Quenast. PAF 2€.

Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par

les Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules César décide que c'est la civilisation romaine elle-même qui saura séduire ces Gaulois. Il fait donc construire à côté du village un domaine luxueux destiné à des propriétaires romains : «Le Domaine des Dieux». Nos amis gaulois résisteront ils à l'appât du gain et au confort romain ? Astérix et Obélix vont tout faire pour contrecarrer les plans de César.

ANIMATION

26.11, 13h30

Thé dansant avec les Blues Boys

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

27 et 28, 20h ; 29.11, 15h

Création d'Art'Senn'ic

Salle communale de Quenast. PAF : 8€ (réservations souhaitées)

Après la remarquable qualité et les incontestables succès de « Toc Toc » et « Le Béret de la tortue », la troupe reviendra sous la houlette de Patrick Dumont et Benoît Brenu pour encore et toujours vous faire rire !



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

06.12, 16h

« La petite fille aux allumettes »

par Pan ! la Compagnie. Dès 6 ans.

Salle communale de Quenast. PAF : 5€.

Combien d'enfants à travers le monde se sont-ils sentis perdus, désemparés, à la fin du conte d'Andersen? Ah bon, elle meurt? Mais quand tu dis qu'elle meurt, elle meurt mais pas vraiment, pas vrai? Si? Vraiment en vrai? Mais quelle idée de me lire ça maman? Tu veux que je fasse des cauchemars, Papa? Franchement, était-il raisonnable de laisser à un adulte le soin de choisir la fin de l'histoire? C'est la question que PAN! (La Compagnie) a choisi de poser à des groupes d'enfants, dont les voix si vivantes viennent soulever des forces de vie. Et le résultat, c'est Andersen, la fatalité en moins, les questions en plus; rien n'est édulcoré du conte original, car le XXIème siècle n'est pas moins dur que le XIXème siècle, mais l'humour bouscule, la tendresse renverse. L'histoire d'un papa sans travail obligé d'héberger sa famille dans un camping-car ravive l'impact d'un conte qui pose question. Si nous rencontrions cette fillette, que pourrions-nous faire pour la sauver? Pour mettre en scène les moments de rêve de l'enfant sans qu'ils ne prennent la teinte d'un cauchemar, les quatre talentueux comédiens rivalisent d'ingéniosité pour incarner une dinde cocasse, un poêle flamboyant ou un sapin miraculeux. Cette belle leçon théâtrale évoque aussi l'image d'une grand-mère consolatrice tandis que les propos des enfants brillent comme des étincelles dans la nuit. Au point d'appeler un shérif comme promesse de justice? Présence de Saint-Nicolas de ses bonbons ... évidemment !

ANIMATION

10.12, 13h30

Thé dansant avec les Rossignols de la scène

Salle communale de Quenast. PAF 4€.

Tarte et café compris

ARTISANAT

12 et 13.12

Marché de Noël

Moulin d'Arenberg. Entrée libre.

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Plus de 70 stands et une activité qui n'a de cesse de se développer, vous promettant des surprises pour terminer en beauté 2015 ! Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché !

CINÉ CLUB JUNIOR



16.12, 14h30

« En route ! »

Salle communale de Quenast.

PAF 2€

Une guerre sans merci sévit dans l'univers et le seul refuge pour un groupe d'extra-terrestres menacés de mort se trouve être la Terre. De là, les petits extra-terrestres vivront une folle aventure avec les humains !

Date	Heure	Titre	Genre	Lieu	Prix
30, 31/01, 01/02	20h ; 15h	« Le Quyenatoumis »	Théâtre	Salle communale de Quenast	8€
11/02	14h30	La belle et le clochard	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
12/02	13h30	Les Rossignols de la scène	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
13/02-08/03	Voir site	Expo «Désirs plaisirs»	Arts plastiques	Moulin d'Arenberg	Gratuit
16/02	13H30	Bal costumé des enfants	Jeune public	Salle communale de Quenast	3€
07/03	20h	« Plaisirs de Femmes »	Théâtre	Salle communale de Quenast	8€
12/03	13h30	Blackbirds	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
13/03 – 05/04	Voir site	Expo «L'affiche du Théâtre jeune public. Au fil du temps»	Jeune public	Moulin d'Arenberg	Gratuit
18/03	14h30	Mr. Peabody et Sherman	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
29/03	16h	« Bonjour, on est un tsunami	Spectacle jeune public	Salle communale de Quenast	5€
22/04	14h30	Dragons 2	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
23/04	13h30	Blues Boys	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
24, 25, 26/04	20h ; 15h	Dolorès	Théâtre wallon	Salle communale de Quenast	8€
8-31/05	Voir site	Quatre natures	Photos	Moulin d'Arenberg	Gratuit
20/05	14h30	Planes 2	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
23/05	20h	« Best Of » Jérôme de Warzée	Humour	Salle communale de Quenast	18€
27/05	16h	Expo et spectacle ARA	Jeune public	Ecole communale du Montgras	Gratuit
28/05	13h30	Les Rossignols de la scène	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
12/06 – 05/07	Voir site	Expo « Human Box » - David Mauquoy	Photos	Moulin d'Arenberg	Gratuit
17/06	14h30	Rio 2	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
25/06	13h30	Blackbirds	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris

Date	Heure	Titre	Genre	Lieu	Prix
20/08	13h30	Blackbirds	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
30/08	10h-17h	Quenast'ivales	Jeune public	Place de Quenast	GRATUIT
11/09 – 04/10	Voir site	Expo « J'irai cracher sur ta tombe » - Tiflo	Peinture	Moulin d'Arenberg	Gratuit
16/09	14h30	Muppets 2	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
24/09	13h30	Blues Boys	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
27/09	16h	« Baraque foraine »	Spectacle jeune public	Salle communale de Quenast	GRATUIT
16/10 – 01/11	Voir site	Expo « Miroir »	Photographie	Moulin d'Arenberg	Gratuit
21/10	14h30	Boxtrolls	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
22/10	13h30	Blackbirds	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
31/10	20h	Benôit De Labie « La drague pour les gros nuls »	Humour	Salle communale de Quenast	18€ – RES. OBLIGATOIRES
05/11	13h30	Atelier Lumerottes	Jeune public	Salle communale de Quenast	5€ – RES. OBLIGATOIRES
06 – 29/11	Voir site	Expo « Art way to hell » - Stéphanie Fontaine	Peinture	Moulin d'Arenberg	Gratuit
25/11	14h30	Astérix – Le domaine des dieux	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€
26/11	13h30	Bluesboys	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
27, 28 et 29/11	20h ; 15h	Création en cours	Art'Senn'ic	Salle communale de Quenast	8€
06/12	16h	La petite fille aux allumettes	Spectacle jeune public	Salle communale de Quenast	5€
10/12	13h30	Rossignols de la scène	Thé dansant	Salle communale de Quenast	4€ tarte et café compris
12 et 13/12	Voir site	Marché de Noël	Artisanat	Moulin d'Arenberg	Gratuit
16/12	14h30	En route !	Ciné Junior	Salle communale de Quenast	2€

ATELIERS :

Atelier cirque pour les enfants de 5 à 12 ans, avec Marelle et Lune.

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités.

Le mardi de 16h30 à 17h30. 6€ la séance, abonnement annuel à 165€.

Compositions florales

Trois fois par mois, des mardis et jeudis, de 18h à 20h.

20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

Anne-Marie : 0476/391.724

La danse pour tous

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne ; 20h-21h danses de salon

Inscriptions toute l'année.

Ateliers théâtraux, théâtre français et wallon

Chaque mardi et/ou mercredi à 20h

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet,...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements :

Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Les Rossignols de la Scène

Atelier chant

Un lundi sur deux à 19h30



Asbl Centre Culturel de Rebecq

ccr.02@skynet.be - 067/637.067

www.rebecqculture.be

Agenda

JANVIER

V 30 20h / S 31 20h / D 01 15h

THEATRE

Création de Scène sur Senne
« Le Quyenatoumis » de Guy Gourier
Salle communale de Quenast. PAF : 8 €
Infos : 067/63.70.67

S 31 / D 01

REBECQ AU VERT

Organisé par Ecolo Rebecq
Salle communale de Wisbecq

FEVRIER

D 08

APERO CARNAVAL

Organisé au profit du groupe carnavalesque
« Le Vieux Rebecq » - Salle de l'Ancienne gare

D 08 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Horticole de Rebecq
« Préparation de sa future saison » par
M. Vandenhende - Salle de l'Ancienne gare
Apéro offert à midi
Infos : 067/210.902

Ma 10 20h

REUNION VIE FEMININE

Au Centre culturel de Rebecq
Infos : 067/63.80.98

Me 11 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« La belle et le clochard »
Salle communale de Quenast - PAF : 2 €
Infos : 067/63.70.67

J 12 13h30

THE DANSANT

Avec les Rossignols de la Scène
Salle communale de Quenast
PAF : 4 € (tarte et café compris)
Infos : 067/63.70.67

V 13 au D 08/03

EXPOSITION COLLECTIVE D'ART PLASTIQUE

« Désirs et Plaisirs »
Au Moulin d'Arenberg - Entrée libre
Vernissage le vendredi 13/02 à 19h30
Infos : 067/63.70.67

S 14 à 12h et à 18h

SOUPER ECOLE DES JEUNES

De l'Ajax Rebecq - Salle communale de Quenast

L 16 13h30

BAL COSTUME DES ENFANTS

Salle communale de Quenast - PAF : 3 €
Infos : 067/63.70.67

Me 18 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare
Entrée et goûter offerts - Bienvenue à tous

S 21

1^{ER} BAL DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRE DIMITRI LEGASSE

au Grand-Spinois, Repas & soirée dansante
Info: 067/34.22.35

S 21 / D 22

SOUPER P&V SPARTAK

En soutien à la saison de football
Dans le championnat URSIB
(Interbanques)
Salle communale de Quenast

S 28 dès 18h / D 01 de 12h à 15h

WEEK-END HONGROIS

Organisé par la Royale Harmonie communale
de Rebecq - Salle communale de Wisbecq
Infos et réservation : 0477/942.950

MARS

D 01 15h

FETE DES BEBES

S 07 dès 18h00

REPAS DU JCW

Au bénéfice de Halloween et de la St
Nicolas des enfants de Wisbecq
à la Salle communale de Wisbecq
Réservation souhaitée avant le 1er mars
Infos : 0474/366.201 ou jcw@hotmail.be

S 07 20h

« PLAISIRS DE FEMMES »

De Steve Cerisier - PAF : 8 €
réservations souhaitées
Infos : 067/63.70.67

D 08 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Horticole de Rebecq
« La permaculture : une (r)évolution
(agri)culturelle ? » Exposé avec film
suivi d'un débat, par M. Guy Basyne
Salle de l'Ancienne gare
Apéro offert à midi
Infos : 067/210.902

Ma 10 20h

REUNION VIE FEMININE

Au Centre culturel de Rebecq
Infos : 067/63.80.98

J 12 13h30

THE DANSANT

Avec les Blackbirds - Salle communale
de Quenast - PAF : 4 € (tarte et café compris)

V 13 au D 05/04

EXPOSITION

« L'affiche du Théâtre jeune public ... au
fil du temps »
Au Moulin d'Arenberg - Entrée libre
Vernissage le V 13 à 19h30
Infos : 067/63.70.67

V 13 / S 14 / D 15

SOUPER MEDITERRANEEN

de la RUS Rebecquoise -
Salle communale de Quenast

Me 18 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare
Entrée et goûter offerts

Me 18 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« M. Peabody et Sherman »
Salle communale de Quenast
PAF : 2 €
Infos : 067/63.70.67

V 20 / S 21 / D 22

CARNAVAL DE PRINTEMPS

S 21 / D 22

SOUPER MOTO-CROSS

Au profit de Jerson Ducarme
atteint de mucoviscidose pour sa saison
2015
Salle communale de Wisbecq
Infos : 0497/68.91.89

Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en mars.

Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités

Avant le 1^{er} février à

sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be

Rédaction : Sarah Berti